

II

*Le Vice Ministre des Affaires étrangères du Guatemala au Chargé d'Affaires
du Canada*

(Traduction)

11-5/AM-22

Guatemala, le 8 novembre 1972

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur de me reporter à votre note numéro 68 E.41-3 en date du 3 novembre courant, par laquelle, au nom de votre Gouvernement, vous proposez au Gouvernement du Guatemala qu'un accord soit conclu afin de permettre à des stations radio d'amateurs du Canada et du Guatemala d'échanger des messages ou d'autres communications émanant de tierces personnes ou destinés à des tierces personnes, aux conditions suivantes:

- (i) aucune rémunération ne sera versée directement ni indirectement pour ces messages ou communications;
- (ii) ces communications se limiteront aux conversations ou messages de nature technique ou personnelle d'une importance insuffisante pour justifier le recours aux services publics de télécommunications. Dans la mesure où, advenant une catastrophe, on ne pourrait pas facilement recourir aux services publics de télécommunications pour la transmission rapide de communications se rattachant directement à la sécurité de la vie ou des biens, ces communications pourront être transmises par des stations radio d'amateurs des deux pays;
- (iii) cette entente s'appliquera à l'égard de toutes les stations radio d'amateurs dûment autorisées par les autorités compétentes du Canada ou du Guatemala;
- (iv) cette entente pourra être dénoncée par l'un ou l'autre des Gouvernements au moyen d'un préavis de soixante jours donné par écrit.

En réponse, j'ai le plaisir de vous communiquer que le Gouvernement du Guatemala accepte toutes les conditions de la proposition contenue dans ladite note. Par conséquent, la note en question et la présente constituent un accord entre nos deux Gouvernements en la matière, accord qui entrera en vigueur dans trente jours comptant d'aujourd'hui, c'est-à-dire, le 8 décembre de l'année en cours.

Je saisis cette occasion pour renouveler l'assurance de ma plus haute considération.

ALFREDO OBIOLS GOMEZ

Dean J. Browne
Chargé d'Affaires du Canada
Guatemala